



D'octobre 2007 à novembre 2008, l'ARENE et l'ARPE ont assuré le pilotage du Work Package 2 (WP2) intitulé « Concepts ». Il a consisté en des travaux préparatoires afin de définir les bases des applications. Quatre livrables et deux guides ont été produits durant le WP2.

Ainsi 14 partenaires ont réalisé, à partir d'un guide commun, une **étude sur les schémas et comportements de mobilité** (livrable 2.1) sur leur site.

Ces études ont contribué à :

- créer les conditions favorables au suivi-évaluation des applications,
- mieux connaître les usages et habitudes de mobilité, notamment parts modales et motifs,
- cerner des améliorations pertinentes de l'offre de transport alternatif,
- appréhender le niveau de connaissances des pratiques de mobilité par les collectivités en Agenda 21 local (A21L) et les pistes d'amélioration.



A l'aide de recommandations, 12 partenaires ont mis en œuvre, une **étude sur les besoins et souhaits de mobilité** (livrable 2.2) de leur groupe-cible. Elle leur a permis de :

- confirmer la pertinence de services ou mesures,
- identifier des facteurs-clés et conditions de réussite d'implantation de nouveaux services,
- associer les groupes-cibles à la définition de l'application (compréhension et intégration des besoins, des préférences et suggestions).



En parallèle, l'ARENE et l'ARPE ont mené une enquête auprès de collectivités locales de deux régions françaises (Ile-de-France, Midi-Pyrénées). **L'étude des pratiques actuelles sur l'intégration de la mobilité dans les A21L** (livrable 2.4) a confirmé la pertinence des A21L comme un cadre adapté à l'application et la dissémination des axes PRO.MOTION (*pour en savoir plus sur les études et l'application menées en Ile-de-France, lire au dos*).

En effet, les A21L offrent des **opportunités de prendre en compte la mobilité** dans la concertation et la sensibilisation des habitants, l'articulation des documents de planification, les projets de nouveaux quartiers. Enfin, **11 bonnes pratiques** ont été repérées, en particulier sur les axes 1 et 3 du projet PRO.MOTION. Pour en savoir plus sur l'enquête et l'application menées en Ile-de-France, lire au dos.

En conséquence, les **14 applications ont été définies** (livrable 2.3) en termes de site, groupes-cibles, plan d'actions, acteurs mobilisés et calendrier.

**Au terme du WP2**, tous les partenaires ont choisi leur site, principalement des **quartiers**, et défini leurs groupes-cibles, essentiellement les **habitants**, sauf pour 5 partenaires (population active, usagers de parking, collectivités en A21L).

4 types de projets sont mis en œuvre pour réduire la consommation d'énergie liée aux trajets partant du domicile :

- 2 plans de développement de covoiturage,
- 7 plans d'actions pour développer l'usage de modes alternatifs,
- 3 créations de quartiers résidentiels,
- 2 tests de modèle d'intégration de la mobilité dans les A21L.

Le contenu de cette publication relève entièrement de la responsabilité de ses auteurs. Il ne représente pas l'opinion de l'Union Européenne. La Commission Européenne ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait de l'information contenue dans ce dépliant.



## L'APPLICATION PRO.MOTION EN MIDI-PYRÉNÉES

### LA DÉMARCHE ET LE CALENDRIER

L'ARPE Midi-Pyrénées et l'ARENE Ile-de-France interviennent selon une démarche commune en 5 actions phares portant sur la mobilité dans les Agendas 21 locaux (A21L):

- une enquête (juin – nov. 2008);
- deux applications (janv. 2009 – 2010) ;
- des groupes de travail (avril – juin 2009);
- un transfert de savoir-faire (en 2010).

Les deux agences ont retenu les cabinets Auxilia et Mobility+ pour un appui technique.

### LA MOBILITÉ DANS LES A21L: PRATIQUES ACTUELLES

26 collectivités, dont 13 en Ile-de-France, ont répondu à l'enquête. Le rapport et la synthèse des résultats sont téléchargeables sur [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com). L'enquête a mis en évidence des bonnes pratiques mais aussi des besoins et des motivations pour améliorer l'intégration de la mobilité.

### L'APPLICATION EN MIDI-PYRÉNÉES

La **Ville de Cornebarrieu (31)** est le site d'application de Pro.Motion en Midi-Pyrénées.

La sélection de la Ville par l'ARPE s'est déroulée en plusieurs phases:

- identification de collectivités volontaires par un appel à candidature via l'enquête (juin – sept. 2008);



- définition de critère de sélection et examen des candidatures (nov. 2008),
- audition de collectivités et sélection (déc. 2008 – janv. 2009).

L'application a été lancée en janvier 2009 par un cadrage des objectifs et des modalités de collaboration.

L'objectif est d'expérimenter à Cornebarrieu un modèle d'intégration de la mobilité dans les A21L, dans leur approche systémique et thématique, en cohérence avec les 3 axes PRO.MOTION. Un cadre méthodologique (modèle) proposera pour chaque étape clé des modalités de préférence participatives (Axe 3) pour prendre en compte la mobilité. Ainsi, seront traitées l'amélioration des conditions de déplacements (Axe 1) et la sensibilisation à l'efficacité énergétique des transports (Axe 2) notamment à l'échelle des quartiers.

### LES GROUPES DE TRAVAIL

Afin d'alimenter ses réflexions, l'ARPE prépare trois groupes de travail sur :

- la mobilité dans les A21L en fonction de leur stade d'avancement
- les démarches innovantes à l'échelle des quartiers
- le développement des services de mobilité.

Pour s'informer ou participer aux groupes: [sirven.m@arpe-mip.com](mailto:sirven.m@arpe-mip.com)

### LE TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Ces retours d'expériences permettront à terme de rédiger un **guide de préconisations** et d'organiser une **formation-action** pour accompagner un groupe de collectivités volontaires.

Pour en savoir plus, suivre le projet et télécharger les résultats de l'enquête: [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)